



## PROCÈS-VERBAL N° 04

**Réunion du :** 10 octobre 2024

**Présidence :** Sylvain DENIS

**Présents :** Wahib ALIMI – Alain CHARRANCE – Pascal SOURDIN – Willy FRESHARD – Gabriel GO – Gérard NEGRIER – Céline PLANCHET

### Préambule :

M. Wahib ALIMI, membre du club de NANTES DOULON BOTTIERE FUTSAL (553688), et de NANT'ESPOIR FOOT CLUB (564979),  
M. Alain CHARRANCE, membre du club du S.C. NOTRE DAME DES CHAMPS ANGERS (502159),  
M. Gabriel GO, membre du club du ET. DE LA GERMINIERE (524226),  
M. Gérard NEGRIER, membre du club du F.C. ST SATURNIN LA MILESE (530471),  
Ne prennent pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ces clubs.

### 1. Appel

Sauf dispositions particulières, les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours\* à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- Soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- Soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- Soit le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.;

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

### \*Dispositions particulières :

Le délai d'appel est réduit à 2 jours si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- Porte sur le classement en fin de saison.

\*\*\*

### Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- Frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- Absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

## 2. Championnat Régional 1 Féminin Futsal – 2024/2025

### ➔ Composition / Engagements

La Commission prend connaissance des engagements au 25.09.2024, et acte la composition du Championnat Régional 1 Féminin Futsal pour la saison 2024/2025, sous réserve d'homologation par le Bureau ou le Comité de Direction, et sous réserve de conformité aux obligations fixées à l'article 9 du règlement des championnats régionaux et départementaux féminins futsal, lequel précise notamment que :

1. Les Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Féminins Futsal sont ouverts à tous les clubs affiliés à la LFPL à jour de leurs cotisations, droits d'engagements, amendes, etc... au 30 juin de l'année en cours.
2. Les clubs participant doivent impérativement disposer d'une salle avec un créneau horaire annuel de 5 heures minimum pour les plateaux rassemblements et de 2 heures minimum pour les plateaux, à raison d'un créneau par mois.
3. Chaque club pourra engager une ou plusieurs équipes par compétition.
4. Chaque club devra posséder a minima 10 joueuses licenciées susceptibles de participer à l'épreuve.
5. Les engagements se font via footclubs à la date communiquée, chaque saison, par la Commission Régionale d'Organisation. Le montant de l'engagement fixé en Annexe 5 sera porté au débit du compte du club.

Régional 1 Féminin Futsal – 9 équipes :

Numéro de club	Nom de club	Nom centre de gestion club
564286	LES SABLES D'OLONNE FUTSAL	DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
582294	F. C. LONGUENEE EN ANJOU	DISTRICT MAINE ET LOIRE
507116	MONTAIGU VENDEE FOOTBALL	DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
507116	MONTAIGU VENDEE FOOTBALL	DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
590209	NANTES ETOILE NANTAISE FUTSAL	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
582328	NANTES METROPOLE FUTSAL 1	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
582328	NANTES METROPOLE FUTSAL 2	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
548578	TRELAZE FALA	DISTRICT MAINE ET LOIRE
513166	FOY.ESPE. DE TRELAZE	DISTRICT MAINE ET LOIRE

### ➔ Format

- Formule championnat
- Matches aller/retour
- 18 journées

### ➔ Calendrier des oppositions

La Commission élabore le calendrier général et le calendrier des oppositions du Championnat Régional 1 Féminin Futsal, et transmet les éléments aux clubs.

### 3. Championnats Régionaux Jeunes Futsal – 2024/2025

#### ➔ Composition / Engagements

La Commission prend connaissance des engagements au 25.09.2024, et acte la composition des Championnats Régionaux Jeunes Futsal pour la saison 2024/2025, sous réserve d'homologation par le Bureau ou le Comité de Direction, et sous réserve de conformité aux obligations fixées à l'article 9 du règlement des championnats régionaux et départementaux jeunes futsal, lequel précise notamment que :

1. Les Championnats Régionaux et Départementaux Jeunes Futsal sont ouverts à tous les clubs Futsal affiliés à la LFPL et autres clubs LFPL ayant une section Futsal, prenant part aux championnats Futsal Seniors et à jour de leurs cotisations, droits d'engagements, amendes, etc... au 30 juin de l'année en cours.
2. Ne pourront s'engager que les clubs possédant un terrain homologué ou autorisé par la LFPL. Les clubs utilisant les salles municipales devront s'assurer qu'ils en auront la jouissance à toutes les dates prévues au calendrier.
3. Les clubs participant doivent impérativement disposer d'une salle avec un créneau horaire hebdomadaire de 5 heures minimum pour les plateaux rassemblements et de 2 heures minimum pour les matchs de championnat.
4. Chaque club pourra engager une ou plusieurs équipes par compétition.
5. Chaque club devra posséder a minima 10 joueurs licenciés susceptibles de participer à l'épreuve.
6. Les engagements se font via footclubs à la date communiquée, chaque saison, par la Commission Régionale d'Organisation. Le montant de l'engagement fixé en Annexe 5 sera porté au débit du compte du club.

#### Régional U18 Futsal – 7 équipes :

Numéro de club	Nom de club	Nom centre de gestion club
852483	ET. LAVALLOISE FUTSAL CLUB	DISTRICT DE LA MAYENNE
537103	LE MANS FOOTBALL CLUB	DISTRICT SARTHE
564286	LES SABLES D'OLONNE FUTSAL	DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
507116	MONTAIGU VENDEE FOOTBALL	DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
554447	A. NANTAISE FUTSAL	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
553688	NANTES DOULON BOTTIERE FUTSAL	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
582328	NANTES METROPOLE FUTSAL	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE

#### Régional U15 Futsal – 14 équipes :

Numéro de club	Nom de club	Nom centre de gestion club
554193	FUTSAL BAZOUGERS	DISTRICT DE LA MAYENNE
548894	F.C. CHALLANS	DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
852483	ET. LAVALLOISE FUTSAL CLUB	DISTRICT DE LA MAYENNE
564286	LES SABLES D'OLONNE FUTSAL 1	DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
564286	LES SABLES D'OLONNE FUTSAL 2	DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
507116	MONTAIGU VENDEE FOOTBALL 1	DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
507116	MONTAIGU VENDEE FOOTBALL 2	DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
554447	A. NANTAISE FUTSAL 1	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
554447	A. NANTAISE FUTSAL 2	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
553688	NANTES DOULON BOTTIERE FUTSAL 1	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
553688	NANTES DOULON BOTTIERE FUTSAL 2	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
582328	NANTES METROPOLE FUTSAL	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
563918	U.S. STEPHANOISE DE FUTSAL	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
548578	TRELAZE FALA	DISTRICT MAINE ET LOIRE

### Régional U13 Futsal – 12 équipes :

Numéro de club	Nom de club	Nom centre de gestion club
852483	ET. LAVALLOISE FUTSAL CLUB	DISTRICT DE LA MAYENNE
564286	LES SABLES D'OLONNE FUTSAL 1	DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
564286	LES SABLES D'OLONNE FUTSAL 2	DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
507116	MONTAIGU VENDEE FOOTBALL	DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
554447	A. NANTAISE FUTSAL 1	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
554447	A. NANTAISE FUTSAL 2	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
553688	NANTES DOULON BOTTIERE FUTSAL 1	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
553688	NANTES DOULON BOTTIERE FUTSAL 2	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
590209	NANTES ETOILE NANTAISE FUTSAL	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
582328	NANTES METROPOLE FUTSAL	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
563918	U.S. STEPHANOISE DE FUTSAL	DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE
548578	TRELAZE FALA	DISTRICT MAINE ET LOIRE

### ➔ **Format**

#### Régional U18 Futsal – 7 équipes :

- Formule championnat
- Matches aller/retour
- 14 journées
- Les 2 premières équipes du championnat participent à une Finale Régionale

#### Régional U15 Futsal – 14 équipes :

- Formule en 2 phases

#### **Phase 1 :**

- 2 poules composées de 7 équipes
- Matches simples (6 matchs par équipe)
- A l'issue de cette phase 1, toutes les équipes participent à la phase 2 :
  - o Les 3 meilleures équipes de chaque poules ainsi que le meilleur 4<sup>ème</sup> sont intégrées dans une poule « élite »
  - o Les 7 autres équipes sont reversées dans la poule « excellence »

#### **Phase 2 :**

- 2 poules composées de 7 équipes
- Matches aller/retour
- 14 journées
- Les 2 premières équipes de la poule « élite » participent à une Finale Régionale

#### Régional U13 Futsal – 12 équipes :

- Formule championnat
- Matches aller/retour
- 22 journées

### ➔ **Calendrier des oppositions**

La Commission élabore le calendrier général et le calendrier des oppositions des Championnats Régionaux Jeunes Futsal, et transmet les éléments aux clubs.

## **4. Calendrier des compétitions Futsal – 2024/2025**

La Commission actualise le calendrier des compétitions Futsal LFPL 2024/2025, et le transmet au CODIR de la LFPL pour validation définitive.

## 5. Calendrier

**Prochaine réunion : sur convocation.**

Le Président  
**Sylvain DENIS**



Le Secrétaire de séance  
**Alain CHARRANCE**

